



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Business Management and Consulting Services Division  
/ Division des services de gestion des affaires et de  
consultation  
Terrasses de la Chaudière 5th Floor  
Terrasses de la Chaudière 5e étage  
10 Wellington Street  
10, rue Wellington  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Card Acceptance Service	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EN891-212587/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20212587	<b>Date</b> 2021-07-16
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZG-428-39649	
<b>File No. - N° de dossier</b> 428zg.EN891-212587	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2021-07-30</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Fournel, Karine	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 428zg
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 858-8698 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Cette troisième (003) modification à la demande de proposition a pour but de répondre aux questions de l'industrie.**

---

**Question 6 :** En ce qui concerne la fonctionnalité de réponse vocale interactive (RVI), quelle solution utilise actuellement Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)? S'agit-il d'une solution tierce ou d'une solution fournie par votre partenaire de traitement actuel?

**Réponse 6 :** Les employés du gouvernement du Canada (GC) utilisent présentement le système RVI pour saisir manuellement les renseignements sur les cartes de crédit à l'aide d'un téléphone à clavier. Ce service n'est pas fourni par un tiers, mais est plutôt fourni par notre partenaire de traitement existant.

---

**Question 7 :** Comment les transactions RVI sont-elles traitées ? L'employé de TPSGC entre-t-il les informations de la carte de crédit dans le système RVI pour traiter la transaction ou le titulaire de la carte?

**Réponse 7 :** Le titulaire de la carte n'utilise pas le système RVI pour traiter les transactions. Les employés du GC l'utilisent pour traiter les transactions reçues par commande postale ou téléphonique.

---

**Question 8 :** La solution RVI est-elle liée au terminal virtuel ou à une solution téléphonique totalement indépendante ?

**Réponse 8 :** La solution RVI existante est une solution téléphonique indépendante.

---

**Question 9 :** Le débit de la passerelle est-il débit Visa/MasterCard ou Interac direct? S'il s'agit d'Interac direct, comment sont traitées les transactions? Un tiers (ou les banques directement) ou via votre opérateur actuel?

**Réponse 9 :** Les volumes de débit de la passerelle comprennent la carte de débit Visa, la carte de débit MasterCard, ainsi qu'Interac en ligne. La fonctionnalité Interac en ligne n'est pas fournie par un tiers, mais est gérée via notre contrat de service d'acceptation de carte existant.

---

**Question 10 :** Pouvez-vous fournir une liste des solutions que vous utilisez actuellement (solutions hébergées, point de vente, kiosque sans surveillance, etc.) ?

**Réponse 10 :** Le GC utilise actuellement une variété de solutions, notamment :

- Terminaux PDV autonomes de comptoir
- Terminaux sans fil
- Fonctionnalité RVI
- Solutions hébergées

Solicitation No. - N° de l'invitation  
EN891-212587/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
EN891-212587

Amd. No. - N° de la modif.  
003  
File No. - N° du dossier  
428zg. EN891-212587

Buyer ID - Id de l'acheteur  
428zg  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- 
- Connexions API
  - Fonctionnalité du terminal virtuel
  - Le traitement par lots
  - Kiosques non surveillés (terminaux de stationnement et de permis, etc.).

Veillez noter que les solutions utilisées par les ministères du GC continuent d'évoluer et que le soumissionnaire serait tenu de fournir toutes les solutions décrites dans l'énoncé des travaux.

---

**Question 11 :** Les soumissionnaires doivent-ils soumettre un (1) document de proposition qui contient la soumission technique, la soumission financière, les attestations et des renseignements supplémentaires ou TPSGC exige-t-il que chacun soit présenté sous forme de documents distincts?

**Réponse 11 :** Selon Part 3 – Instructions pour la préparation des soumissions, section b) : La soumission doit être séparée comme suit :

Section I : Soumission technique  
Section II : Soumission financière  
Section III : Attestations  
Section IV : Renseignements supplémentaires

---

**Question 12 :** Une soumission sera-t-elle rejetée si une exigence obligatoire n'est pas rencontrée?

**Réponse 12 :** Selon la Pièce jointe 1 de la Partie 4 Critères Techniques :

**Critères techniques obligatoires (CTO)**

La soumission doit répondre aux critères techniques obligatoires énoncés ci-dessous. Le soumissionnaire doit également fournir la documentation nécessaire qui démontre qu'il se conforme à ces exigences.

Les soumissions qui ne répondent pas aux critères techniques obligatoires seront déclarées non recevables. Chacun de ces critères doit être évalué séparément.